

L'ASSURANCE MONT-ROYAL
 Compagnie Indépendante (Incendie)
 Bureaux : 1720 rue Notre-Dame
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL.
 RODOLPHE FORGET, Président.
 J. E. CLÉMENT Jr., Gérant-Général.

**Protégez vos Glaces
 contre les Accidents**
 PAR UNE POLICE DANS LA
 COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO.
 Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367
 ISIDORE CRÉPEAU, Gérant,
 AGENTS DEMANDÉS

SUN LIFE OF CANADA
 AU 31 DÉCEMBRE 1908
 Actif \$29,238,525.51
 Surplus sur tout le Passif et le
 Capital Hm 34 et 3 p.c. Standard 2,596 303 96
 Surplus d'après l'Étalon du Gouv. 4,118 491.91
 Revenu en 1908 6,949 601.98
 Assurances en vigueur 119,517,740.89
 Écrivez au bureau chef à Montréal pour avoir la petite
 brochure intitulée "Prosperous and Progressive."
 LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES À VENDRE

**LA COMPAGNIE
 'EQUITABLE'**
 D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU
 Une des plus Fortes Compagnies locales
 ayant plus d'argent disponible en mains pour
 le total d'assurance qu'elle porte, c'est-à-dire
 que son surplus de réserve est le plus élevé.
BUREAU
 160, rue ST-JACQUES - MONTREAL
 S. T. WILLETT, PRESIDENT F. CAUTHIER, CERANT

LA CANADA LIFE A PAYÉ
 en 1905, aux détenteurs de polices ou
 à leurs représentants : : : : :
\$3,272,000
 contre des paiements similaires de
\$4,954,000
 faits par les vingt-et-une autres com-
 pagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1858)
The Phenix Insurance Company
 OF BROOKLYN
 TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33
 Robert Hampson & Son, Agents,
 5 ST. JOHN STREET

Assurances

LA CLAUSE DE DOUBLE INDEMNITE
 DANS LES POLICES D'ASSURAN-
 CE CONTRE LES ACCIDENTS

Par M. Edwin W. De Leon, président de
 la Casualty Co.

La première police régulière d'assuran-
 ce contre les accidents émise aux Etats-
 Unis fut écrite, il y a quarante-cinq ans
 environ, à Hartford, Conn. et protégeait
 l'assuré contre la perte de sa vie ou les
 blessures reçues pendant le voyage de
 Hartford à Washington, D. C. et retour.
 L'idée d'introduire une telle assurance
 dans ce pays fut suggérée à un Améri-
 cain, pendant un voyage en Europe en
 1859, par l'achat d'un billet contre les ac-
 cidents l'assurant contre les blessures ou
 la mort résultant d'accidents de chemin
 de fer pendant le trajet de Leamington
 à Londres. Il y a de cela cinquante ans
 exactement; il est donc évident que l'idée
 de la Double Indemnité n'est pas une
 de celles qui ont besoin de la protection
 du Congrès où des soins attentifs des
 fonctionnaires de l'assurance.

Pendant le demi-siècle qui s'est écoulé
 depuis cette époque, beaucoup de change-
 ments ont été apportés à ce genre d'assu-
 rance. Au début, la clause de Double
 Indemnité avait pour but d'assurer contre
 des blessures fatales ou non, reçues
 en voyageant en chemin de fer par suite
 d'accidents au train ou au wagon dans
 lequel se trouvait l'assuré. Telle était
 l'assurance accordée par la police d'une
 compagnie anglaise; c'était le résultat
 logique d'une demande de protection contre
 les hasards des voyages aux premiers
 temps des transports par voies ferrées,
 alors que les facilités étaient limitées et
 les méthodes primitives. On peut affir-
 mer que les pionniers de l'assurance contre
 les accidents en Amérique ne pensèrent
 jamais au paiement d'une indemnité
 sous cette clause de la police, sauf dans
 le cas d'une collision ou d'un déraille-
 ment. En fait, quelques-unes des premiè-
 res polices contenaient des clauses spéci-
 fiques à cet effet et, même à présent, on
 en trouve dans les contrats de certaines
 compagnies. Toutefois il ne fallut pas
 longtemps pour que cette clause fût étendue
 aux tramways et aux navires et,
 avec l'évolution du contrat de police, due
 au développement des affaires, d'autres
 extensions furent faites de temps en
 temps; à présent la clause de double in-
 demnité dans la moyenne des polices
 couvre les accidents se produisant dans
 tous les moyens de transport en commun,
 mis en mouvement par une quelconque
 des méthodes modernes de propulsion.

LA "FONCIERE"
 COMPAGNIE D'ASSURANCE
 CONTRE L'INCENDIE
 Capital Autorisé \$1,000,000
 Bureau principal,
 No 10, BOULEVARD ST-LAURENT
TARIF INDEPENDANT
 J. H. L. MARCIL, Directeur Gérant.

Enfermez vos soucis de bureau dans
 votre place d'affaires pendant la nuit. Il
 pourrait arriver que le lendemain matin
 ils aient disparu.

**WESTERN
 ASSURANCE CO.**
 INCORPORÉE EN 1851
 AUTIF, au-delà de - - \$3,130,384.82
Bureau Principal: TORONTO, Ont.
 Hon. Geo. A. Cox, Président.
 W. R. BROCK, et JOHN HOSKIN, K. C.,
 L.L.D., Vice-Présidents.
 W. B. MEIKLE, Gérant-Général.
 C. C. FOSTER, Secrétaire.
Succursale de Montréal:
 189 rue Saint-Jacques.
 ROBT. BICKERDIKE, Gérant

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
 (CONTRE L'INCENDIE)**
MANITOBA
 Polices garanties par la Liverpool & London &
 Globe Insurance Company.
 Pour Agences, s'adresser au Bureau-Chef :
 112 rue St. Jacques, Montréal.
 Sir Edward S. CLOUSTON, Bart., Président.
 J. GARDNER THOMPSON
 Directeur-Gérant.
 J. W. BINNIE, Secrétaire

METROPOLITAN
 Life Assuranc Co'y of New York
 (Compagnie à Fonds Social)
 Actif \$236,927,000
 Polices en vigueur au
 31 décembre 1908... 9,960,106
 En 1908, la compagnie
 a émis au Canada
 des polices pour... \$16,812,000
 Elle a déposé entre les
 mains du Gouver-
 nement Canadien,
 exclusivement pour
 les Canadiens..... \$5,500,000
 Il y a plus de 300,000 Canadiens
 assurés dans la METROPOLITAN.